

Préavis N° 07-2022

Demande de crédit complémentaire pour le budget 2022 pour une ouverture supplémentaire de l'UAPE La Bande'Rolle

Préavis du Comité de direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse dans sa séance du 8 juin 2022.

Le présent préavis a pour but de présenter les besoins en vue d'obtenir l'accord visant l'augmentation de la capacité d'accueil de l'UAPE La Bande'Rolle à 30 places supplémentaires pour les 5-6P.

1. État de la situation

- L'UAPE Arc-en-Ciel (Fondation pour les CVE de Rolle) peut accueillir quotidiennement 48 enfants 3-6P.
En août prochain, les demandes d'inscriptions oscillent entre 48 et 61 enfants par jour. Ce sont toutes des familles déjà inscrites dans le réseau ou sur liste d'attente et qui remplissent les critères pour l'obtention d'une place d'accueil.
- L'UAPE La Bande'Rolle (Fondation pour les CVE de Rolle) peut accueillir quotidiennement 15 enfants 6P et 7P (sur dérogation).
En août prochain, les demandes d'inscriptions oscillent entre 18 et 24 enfants par jour.
- L'UAPE La Barcarolle peut accueillir quotidiennement 36 enfants 1-2P.
En août prochain, il y a 9 familles dont les 2 parents sont à 100% qui n'ont aucune possibilité de places d'accueil et 5 familles qui ont partiellement une place d'accueil (l'intégralité de la demande ne peut pas être proposée faute de places disponibles certains jours).
- L'UAPE Le Cygne peut accueillir quotidiennement 24 enfants 1-4P.
En août prochain, mise à part le mercredi, il y a entre 7 à 10 enfants inscrits en trop par jour.

La vue générale de la situation sur Rolle est représentée dans l'annexe joint à ce préavis.

Entre l'UAPE La Barcarolle, l'UAPE Arc-en-Ciel et l'UAPE Le Cygne, en août prochain, 19 enfants devront être orientés vers la cantine scolaire Navirolle (aux Buttes) sur les temps du midi faute de places disponibles. Ce sont toutes des familles qui, initialement, ne souhaitent pas un accueil à la cantine mais en UAPE.

Par conséquent, il serait nécessaire que l'UAPE La Bande'Rolle puisse augmenter ses places d'accueil.

À savoir que La Bande'Rolle occupe actuellement une salle au 1^{er} étage du Château et que les 2 autres salles (actuellement occupées par l'école) vont être libérées à la prochaine rentrée.

Ainsi, ces salles peuvent accueillir chacune 15 enfants supplémentaires (selon leur surface et l'autorisation de l'Office de l'accueil de jour des enfants - OAJE), soit 30 enfants supplémentaires si nous occupons les 2 salles.

Les groupes sont composés de 15 enfants pour les 5-6P et d'un professionnel. En effet, selon les directives cantonales, les enfants en âge de la 5^e à la 6^e année primaire doivent être pris en charge selon le taux d'encadrement suivant : 1 professionnel présent pour 1 à 15 enfants présents.

Après consultation avec une personne chargée de l'évaluation des milieux d'accueil de l'OAJE, il suffirait d'augmenter l'autorisation d'exploiter de La Bande'Rolle, limitée actuellement à 15 enfants, en engageant le personnel nécessaire et en aménageant les locaux vides.

Sur les temps du midi, l'UAPE La Bande'Rolle utilise la salle communale de Château, prêtée par la Commune, qui est tout à fait adaptée à l'accueil et à la prise des repas des enfants et, grâce à sa grande surface, pourrait accueillir 30 enfants supplémentaires.

De cette façon, on pourrait répondre à toutes les demandes d'accueil des 5-6P en août prochain et libérer 15 places sur l'UAPE Arc-en-Ciel.

Par effet domino, l'accueil de ces 30 enfants supplémentaires libéreraient des places d'accueil sur Le Cygne et sur La Barcarolle.

Concernant les mercredis, en août prochain, 54 enfants sont inscrits le midi et 37 l'après-midi.

Si nous ouvrons les mercredis à La Bande'Rolle en août 2022, nous pourrions répartir les enfants, entre l'Arc-en-Ciel et La Bande'Rolle, afin de respecter les quotas et satisfaire toutes les demandes des familles.

Pour cet accueil de 30 places supplémentaires, nous devons aménager les 2 salles de classe du Château et engager 2 éducateurs-trices, 2 APE, 1 apprenti(e) et 1 intendant(e).

Le pourcentage du temps de travail de la Directrice de l'UAPE Arc-en-Ciel et UAPE La Bande'Rolle est actuellement de 100%. Avec l'augmentation de La Bande'Rolle, un besoin de 30% supplémentaire en Direction et de 5% supplémentaire en administration sera nécessaire.

2. Réflexions

- Les listes d'attente s'allongent d'années en années et les institutions de Rolle n'arrivent pas à y faire face, sans compter les nouvelles familles qui vont arriver.
- Nous avons actuellement des familles accueillies dans le préscolaire, qui, au passage dans le parascolaire, n'auront aucune place disponible : chaque jour nous avons des appels de parents mécontents.
- Après vérification des situations familiales, les deux parents travaillent de plus en plus à 100% pour faire face à la conjoncture actuelle.

3. Besoins

Pour cela nous aurions besoin :

Engagement de personnel

2 Educateurs-trices EDE à 100%	60 277,00 CHF	selon barème FSAE, 5 ans d'expérience
2 APE à 100%	52 498,00 CHF	selon barème FSAE, 10 ans d'expérience
1 Un(e) adjointe(e) de Direction à 30%	11 295,00 CHF	selon barème FSAE
1 Un(e) intendant à 37%	11 025,00 CHF	
1 Un(e) apprenti à 100%	3 710,00 CHF	
Augmentation 5% temps de travail de l'administration	2 397,00 CHF	
Fermeture suppléant à la Direction*	- 5 474,00 CHF	
TOTAL d'août 2022 à décembre 2022	135 728,00 CHF	

* L'engagement d'un(e) adjointe(e) de Direction, engendrerait la fermeture de celui du suppléant actuel à la Direction.

Pour l'année 2023, ces montants devront être annualisés et ajoutés au budget des comptes *Traitements Direction, Traitements éducatrices-éducateurs, Traitements personnel administratif, Traitements apprenties, Traitements intendants.*

L'extension des capacités d'accueil aura une incidence sur les budgets futurs mais il est très difficile de faire actuellement des projections vu l'inconnue des revenus des parents-placeurs.

Actuellement, EnJeu loue 3 classes au Château de Rolle. 2 classes pour l'école et une classe pour l'UAPE de la Fondation à travers le compte *Loyer classe prim. château Rolle*. La location de la classe pour l'UAPE est refacturée à la Fondation à travers le compte *Revenu location Château surface UAPE Arc-en-Ciel*. De ce fait, les montants mentionnés ci-dessous sont déjà budgétisés.

A partir d'août 2022, il n'y aura plus de classes scolaires au Château et l'intégralité des loyers et charges seront refacturés à la Fondation. Cependant, EnJeu restera locataire de ces surfaces.

Loyer et charges incl.	11 700,00 CHF
Entretien des locaux	9 000,00 CHF
TOTAL TTC d'août 2022 à décembre 2022	20 700,00 CHF

Les coûts extrabudgétaires liés à l'aménagement de ces nouvelles classes sont les suivants :

Achat du matériel éducatif	2 000,00 CHF
Autres (pharmacie et hygiène)	200,00 CHF
TOTAL HT	2 200,00 CHF
TVA 7,70%	169,40 CHF
TOTAL TTC arrondi	2 370,00 CHF

L'aménagement des nouvelles classes implique également l'achat de mobilier (chaises, tables etc...) qui sera utilisé sur du long terme. Il s'agit donc d'un investissement sur plusieurs années pour ces nouvelles classes, qui sera amorti sur 5 ans.

Achat du mobilier	14 000,00 CHF
TOTAL HT	14 000,00 CHF
TVA 7,70%	1 078,00 CHF
TOTAL TTC	15 078,00 CHF

4. Aide au démarrage

- L'aide au démarrage de La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) est une mesure d'impulsion sous la forme d'une contribution financière ponctuelle afin d'inciter à la création de nouvelles places d'accueil dans les réseaux ou d'élargir leur offre.
Ainsi, nous répondons aux conditions d'octroi grâce à la création de 30 places supplémentaires et grâce à l'ouverture du mercredi en plus.

Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024, les forfaits sont portés à 4'500 frs par place occupée pour un accueil qui propose les 3 plages horaires (matin, midi et après-midi).

Comme la Bande'Rolle & Le Prieuré n'ouvrent pas les matins, cela signifie que nous recevrons le 90% des 4'500 frs par place occupée. Cette somme sera versée uniquement une fois en 2022. Elle doit concerner une augmentation du nombre de places offertes de minimum 12 places.

- L'aide financière de l'Office fédérale des assurances sociales (OFAS) encourage la création de places supplémentaires pour l'accueil de jour des enfants afin d'aider les parents à mieux concilier famille et travail ou formation.
La demande d'aide au démarrage à l'OFAS peut se faire et, dans ce cas, il est possible d'obtenir 3'000 frs pour une place occupée et justifiée.

Cela signifie que les listes d'occupations seront exigées par l'OFAS chaque année, durant 3 ans, pour continuer à obtenir les aides financières.

Cette aide n'est pas forcément garantie, dépendant de la situation exacte de la structure à son ouverture, en fonction du nombre d'enfants accueillis et du nombre de places qu'il nous reste dans toutes nos UAPE, peu importe le lieu.

5. En conclusion

Le CODIR vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Au vu du constat établi ci-dessus, nous sommes certains que ce dépassement permettrait, avec certitude, de répondre en grande partie à l'augmentation des demandes d'accueil parascolaire des enfants de Rolle, et cela, dès la rentrée d'août 2022.

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 8 juin 2022.
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis N°07-2022 Demande de crédit complémentaire pour le budget 2022 pour une ouverture supplémentaire de l'UAPE La Bande'Rolle.
- D'autoriser le Comité de Direction à exploiter l'UAPE La Bande'Rolle de 45 places (15 existantes + 30 supplémentaires), dès la rentrée d'août 2022.
- D'autoriser le Comité de Direction d'engager les ressources nécessaires pour un montant total de CHF 135'728.- pour la rentrée d'août 2022 et d'imputer les comptes suivants :
 - 004.3011.00 Traitements Direction
 - 004.3011.20 Traitements éducatrices-éducateurs
 - 004.3011.30 Traitements personnel administratif
 - 004.3011.40 Traitements apprenties
 - 004.3011.60 Traitements intendances
 - ainsi que les comptes de charges sociales correspondants.

En accord avec la Fondation.

- D'autoriser le Comité de Direction d'augmenter la refacturation actuelle faite à la Fondation à travers le compte 504.4359.50 Revenu location Château surface UAPE Arc-en-Ciel, de CHF 20'700.00 TTC réparti au prorata par mois. En accord avec la Fondation.
- D'accorder au Comité de Direction un crédit complémentaire au budget 2022 de CHF 2'370.00 TTC pour l'achat de matériel éducatif et d'hygiène des 2 nouvelles salles du Château et d'imputer les comptes suivants :
 - 004.3116.00 Matériels éducatifs ;
 - 004.3132.00 Frais pharmacie et soins.

En accord avec la Fondation.

- D'accorder au Comité de Direction un investissement de CHF 15'078.00 TTC destiné à l'achat du mobilier des 2 nouvelles salles du Château et d'imputer le compte 004.3111.00 *Achat mobilier et aménagement locaux* et d'autoriser le Comité de Direction d'amortir ce montant sur 5 ans. En accord avec la Fondation.
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes.

Adopté par le Comité de direction lors de sa séance du 16 mai 2022.

Au nom du comité de Direction d'Enfance & Jeunesse

Enfance & Jeunesse



Philippe Straub
Vice-Président



Jean-Yves Goumaz
Directeur ad-interim

Annexe au Préavis N°07-2022 Demande de crédit complémentaire pour le budget 2022 pour une ouverture supplémentaire de l'UAPE La Bande'Rolle.

